

Nous pourrions peut-être nous inspirer de l'accord entre les exportateurs d'acier américains et leurs équivalents européens et asiatiques. Le gouvernement américain saisi des problèmes de ce secteur est arrivé à un accord dit de restriction volontaire par lequel il s'est engagé à ne pas imposer de droits compensateurs et à ne pas prendre de mesures antidumping si les conditions de l'accord sont respectées.

Je pense que tout accord commercial comporterait des dispositions identiques à cet accord de restriction volontaire de sorte que les personnes faisant des échanges entre les deux pays ne seraient pas continuellement sous la menace de droits compensateurs et de mesures antidumping.

Nous espérons qu'un accord éventuel comporterait un mécanisme pour s'occuper des irritants. Un traité commercial contiendrait certaines règles permettant d'éviter que le débat sur le commerce ait lieu au Congrès ou au Parlement. Au cours des négociations, ni les Américains, ni les Canadiens ne se sont engagés à écarter le recours aux droits compensateurs ou aux mesures antidumping.

Le député ne doit pas perdre de vue que le commerce, les droits de douane et la taxation sont des prérogatives du Congrès et non pas de l'administration. C'est pourquoi le président a dû demander l'approbation du Congrès et du Sénat pour se lancer dans les négociations avec le Canada. Il n'est pas réaliste à ce stade-ci des négociations de demander aux États-Unis de mettre de côté leurs droits compensateurs et leurs mesures antidumping car ils n'y renonceront pas. Cela explique également pourquoi, dans sa lettre au sénateur Packwood, le président déclarait qu'il n'écarterait ni ces droits ni ces mesures. Si nous réussissons à en arriver à un accord, nous aurons en mains le moyen d'examiner les irritants au commerce bilatéral à mesure qu'ils surgiront.

M. Keeper: Ils vont continuer à vous serrer la vis, même si vous avez un accord. Précisément.

M. Kempling: Le problème ici, c'est que ces députés sont une bande de socialistes de luxe qui n'ont jamais seulement investi. Ils croient qu'acheter un billet de loto 6/49, c'est investir. Ils ne savent pas ce que c'est que d'investir. Ils n'ont pour la plupart jamais travaillé de leur vie. Pour qu'ils aient des ampoules aux mains, il faudrait leur faire une greffe.

Des voix: Oh, oh!

M. Keeper: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député devrait certes être tenu de dire la vérité.

M. Stewart: Il l'a fait.

Le président suppléant (M. Paproski): Cela ne relève pas du Règlement mais tient du débat.

M. Kempling: Il n'a jamais été convenu dans nos pourparlers sur le libre-échange que nous n'userions pas de droits compensateurs ni de mesures anti-dumping pendant que durerait nos discussions avec les Américains. De plus, il n'était pas

Les subsides

question pour eux de suspendre pendant ce temps-là aucun de leurs recours commerciaux.

Il est fort possible que si l'on dégage un terrain d'entente pouvant mener à la conclusion d'un traité de libre-échange, les négociateurs recommandent la suspension des recours commerciaux des deux pays comme phase préliminaire de la signature d'un accord complet de libre-échange.

L'accord que nous allons conclure doit être avantageux pour les deux parties. Le premier ministre (M. Mulroney) a dit que nous ne signerions pas un accord qui ne soit pas une bonne affaire pour le Canada. Je suis persuadé que le président des États-Unis est du même avis.

M. McCurdy: J'en suis sûr. Il raconte partout qu'il veut conclure une bonne affaire pour le Canada.

M. Kempling: Le député de Windsor—Walkerville (M. McCurdy) vante les mérites de l'accord de l'automobile, mais il conduit une Mazda.

Des voix: Oh, oh!

• (1750)

M. Kempling: Plusieurs députés de l'opposition ont soulevé la question de notre commerce du poisson sur la côte est. En réalité, il se fait plus de commerce que jamais dans ce secteur sur la côte est. La demande s'est accrue. La seule conséquence du tarif imposé, c'est que les consommateurs américains doivent déboursier davantage. Les négociants de bois d'oeuvre de la côte est vous diront la même chose. Nous allons nous battre pour faire supprimer ou réduire un tarif de 15 p. 100, mais pourquoi? D'après les industriels, nous allons recevoir plus de commandes de bois d'oeuvre que jamais auparavant. Sur la côte ouest, Jack Munro prétend que le tarif de 15 p. 100 ne va causer la perte d'aucun emploi ni une baisse des exportations vers les États-Unis. Pourtant, les députés se sont levés les uns après les autres à la Chambre pour dire que 150 000 personnes allaient perdre leur emploi.

Nous avons négocié le Pacte de l'automobile il y a quelques années, et j'y ai participé dès le début. A l'époque, ces prophètes de malheur nous prédisaient la même chose. Ils disaient que tout le monde allait se retrouver au chômage, que les automobiles américaines allaient inonder notre marché et que nous ne pourrions pas vendre au Canada des produits faits au Canada. En fait, le nombre d'emplois dans l'industrie automobile est passé de 30 000 à 120 000. Récemment, l'industrie des pièces détachées d'automobiles a annoncé qu'elle allait investir 875 millions de plus dans ses activités au Canada. *General Motors* a annoncé qu'elle allait consacrer 2,4 milliards de dollars à l'expansion de son usine d'Oshawa. A l'échelle internationale, dix nouvelles usines d'automobiles ont été construites en Amérique du Nord, cinq aux États-Unis et cinq au Canada. Je trouve que nous nous débrouillons fort bien.

Ce sujet est mon dada, et je pourrais poursuivre pendant des heures, monsieur le Président. Mais je vais en venir à quelques-unes des remarques des députés d'en face.